

Appel à candidature pour un doctorat

Le ministère de l'agriculture (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) finance un travail de thèse pour une durée de 3 ans (oct. 2020 à sept. 2023) sur le thème suivant : *la modélisation de l'innovation pédagogique dans l'enseignement agricole : dynamique d'appropriation des ressources pédagogiques dans les pratiques individuelles et collectives*

Contexte

Historiquement, l'innovation en matière de pédagogie a toujours été un point fort dans l'histoire de l'enseignement agricole, avec de nombreuses initiatives à différents niveaux : dans ses établissements, mais aussi au niveau régional ainsi que sous l'impulsion nationale du ministère. Aujourd'hui, l'enjeu est sans doute plus important que jamais, avec la nécessité de transition agroalimentaire et agro-écologique pour faire face au réchauffement climatique et préserver et renforcer une capacité de résilience des pratiques agricoles face à ces changements. L'hypothèse est posée que pour l'agroécologie invitant à faire évoluer en profondeur nos modes de pensées, il ne saurait être raisonnable de l'enseigner sans "transition pédagogique" (Mayen 2013). En d'autres termes, on ne peut espérer former à des pratiques nouvelles sans changer les manières de transmettre.

En 2015, le ministère s'est doté d'un plan de dynamisation et de valorisation de l'innovation pédagogique comprenant un dispositif d'expérimentations pédagogiques dont l'animation est confiée aux établissements chargés de l'appui à l'enseignement technique, dans le cadre du DNA (Dispositif National d'Appui). Un site a également été mis en place avec l'objectif de favoriser le partage des innovations et des expérimentations pédagogiques de l'enseignement agricole (<https://pollen.chlorofil.fr/>).

Mais 5 ans après le démarrage du plan, des problèmes demeurent, avec en particulier, une difficulté au sein des établissements à s'approprier l'innovation pédagogique de façon plus systématique dans la pratique enseignante ; des collaborations souvent complexes ou difficiles entre les différents niveaux nationaux, régionaux, locaux, avec des acteurs qui ont parfois du mal à se comprendre ; une compréhension incertaine des effets des innovations sur l'activité des élèves et leurs apprentissages. Les outils de partage comme le site Pollen ne sauraient à eux seuls pouvoir porter la charge d'un transfert d'innovation, comme leur usage (ou non) le révèle.

Thématique de la thèse

La thèse proposée se penchera sur la question de la dynamisation du dispositif mis en place par le ministère en étudiant l'activité des différents acteurs qui font vivre ce dispositif au quotidien : acteurs spécifiquement chargés d'animer ce dispositif ; mais aussi, au sein des établissements locaux, enseignants et formateurs de différentes disciplines et autres types d'acteurs qui contribuent à ces innovations (direction, administratifs, ...) ; enfin élèves pour qui sont destinées ces pratiques et dont l'engagement est déterminant pour les faire vivre.

L'objectif est d'identifier les facteurs principaux qui interviennent dans l'activité collaborative et instrumentée de création et mise en œuvre des pratiques et dispositifs dits innovants au sein des établissements, de repérer ceux qui sont les plus déterminants pour que ces pratiques

et dispositifs aient des effets significatifs sur l'activité des élèves (effets différents de ceux générés par des pratiques déjà existantes).

Une attention particulière sera portée aux possibilités de pérennisation de ces pratiques et dispositifs et de généralisation à d'autres contextes, en interrogeant notamment le rôle que peut jouer le site Pollen (et à quelles conditions) dans le transfert de ces innovations au sein d'autres établissements.

Approche théorique possible

Sur le plan théorique, une telle étude pourra par exemple s'appuyer sur la théorie de l'activité (Engeström, 2001 ; Veillard et Kouamé Kouassi, 2012) ou toute autre approche permettant de considérer que les acteurs qui interviennent dans le « cycle de vie » d'une innovation agissent habituellement dans au moins trois systèmes, institutions ou communautés différent(e)s : celui des acteurs du dispositif de dynamisation / valorisation de l'innovation pédagogique ; celui des enseignants et autres personnels des établissements qui créent et mettent en place les innovations ; celui des élèves à qui sont proposés les dispositifs et pratiques innovants.

La mise en œuvre d'une démarche d'innovation pédagogique locale, c'est-à-dire de création de pratiques et dispositifs nouveaux dans celui-ci (Cros, 2017), va passer par une activité collaborative entre ces différents acteurs. Mais leur ancrage dans leur entité sociale propre peut conduire à complexifier cette collaboration, dans la mesure où ils ont des préoccupations, des outils et modes d'action qui peuvent être assez différents les uns des autres et peuvent générer des tensions ou contradictions plus ou moins importantes.

La réussite de la collaboration va nécessiter la création d'objets de préoccupations et de travail partagés (*shared objects*), d'outils de collaboration (*boundary-objects*) et la création progressive d'une activité collective qui transcende les cadres habituels de référence et de fonctionnement des uns et des autres.

Approche méthodologique envisagée

Méthodologiquement, quelques études de cas ethnographiques (4 ou 5) seront réalisées permettant de suivre l'activité collective de création et mise en œuvre de pratiques innovantes sur le terrain et les effets générés par ces dispositifs sur l'activité des uns et des autres.

Il s'agit de s'intéresser à des innovations dont l'objectif est d'enseigner à produire autrement, étant donné les enjeux très importants de la transition agroalimentaire et agro-écologique et le rôle central qu'est appelé à jouer la formation dans cette transition depuis quelques années. Mais au-delà de ce point commun, les cas retenus seront volontairement contrastés sous l'angle de leur ancrage géographique (établissements dans des régions différentes, avec possiblement l'un d'entre eux en outre-mer), des domaines (agriculture, agroalimentaire, ...) et niveaux (CAPA, BPA, BTSA) de formation, des caractéristiques sociales et cognitives des publics élèves auxquels sont destinés. Dans certains cas, les innovations partiront « du bas » (à l'initiative des acteurs des établissements), dans d'autres, elles auront été suscitées par « le haut » (acteurs du dispositif national). Cette mise en contraste importante vise à repérer des invariants et des différences qui interviennent de façon déterminante dans ces innovations, soit pour assurer le succès de l'activité collaborative, soit pour expliquer son échec. Un focus sera opéré sur rôle du site Pollen dans l'activité collaborative des acteurs en tant que possible objet-frontière.

Le travail de recherche sera réalisé en étroite collaboration avec les différents acteurs, dans une logique de recherche collaborative (Desgagné, 1997). Cette collaboration interviendra

notamment : pour le choix et le suivi des cas ; pour un travail final visant à formuler des recommandations pour l'accompagnement des innovations pédagogiques, à partir des enseignements tirés des cas concrets étudiés.

Références

- Cros, Françoise. 2017. *Innovation et société. Le cas de l'école*. Londres: ISTE éditions.
- Desgagné, Serge. 1997. « Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants ». *Revue des sciences de l'éducation* 23(2):371–393.
- Engeström, Yrjö. 2001. « Expansive learning at work: Toward an activity theoretical reconceptualization ». *Journal of Education and Work* 14(1):133-56.
- Mayen, Patrick. 2013. « Apprendre à produire autrement : quelques conséquences pour former à produire autrement ». *Pour* (219):247-70.
- Veillard, Laurent, et Darès Kouamé Kouassi. 2012. « Collaboration chercheurs – formateurs pour la conception d'un outil d'aide au transfert de connaissances en formation par alternance ». *Travail et Apprentissage* 9:41–61.

Conditions de réalisation

La ou le doctorant(e) sera rattaché(e) au laboratoire FoAP (EA 7529 - <http://foap.cnam.fr/>), une unité de recherche portée par 3 établissements : AgroSup Dijon (ASD), CNAM Paris, ENSTA de Brest. Il sera localisé sur le site de Dijon, dans les locaux d'Agrosup Dijon. La thèse sera dirigée par Laurent Veillard (Professeur, ASD) et Fanny Chrétien (Maitre de Conférences, ASD).

La/le doctorant sera aussi amené à travailler en collaboration avec Eduter Ingénierie (<https://eduter.fr/eduter-ingenierie/>) qui a pour mission d'appuyer et d'accompagner pédagogiquement les établissements d'enseignement et de formation dépendant du ministère de l'enseignement agricole.

La rémunération annuelle sera de 22 800€ bruts.

Candidatures

Pour candidater à cette thèse, les candidats doivent envoyer les pièces suivantes.

- Un CV détaillé (3 à 5 pages) précisant son parcours de formation ainsi que ses expériences professionnelles et compétences, notamment dans le domaine de la formation professionnelle.
- Les notes obtenues au Master (ou diplôme équivalent), incluant celle obtenue au mémoire de recherche.
- Une lettre de motivation expliquant les raisons/motivations de la candidature et donnant des éléments sur la façon dont la/le candidat(e) se projette dans ce travail de thèse sur les plans scientifiques et humains.

Ces différentes pièces devront être envoyées à : laurent.veillard@agrosupdijon.fr avant le 25/09/2020. Les candidats retenus sur la base de ces éléments seront ensuite auditionnés dans la première quinzaine d'octobre.